

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°11 du 12 juin 2018



Pluies du 05 au 10 juin :
à l'image des semaines précédentes, des orages localisés ont de nouveau touché la région et apporté des cumuls d'eau très variables compris entre 10 et 56 mm (maximum relevé à Couchey en Côte d'Or).

Prévisions du 13 au 18 juin :

Après cette succession de pluies orageuses, une amélioration semble se dessiner à partir de jeudi avec le retour d'un temps plus sec. Les températures oscilleront autour de 22-25°C sur la période.

Source Météo France

STADES

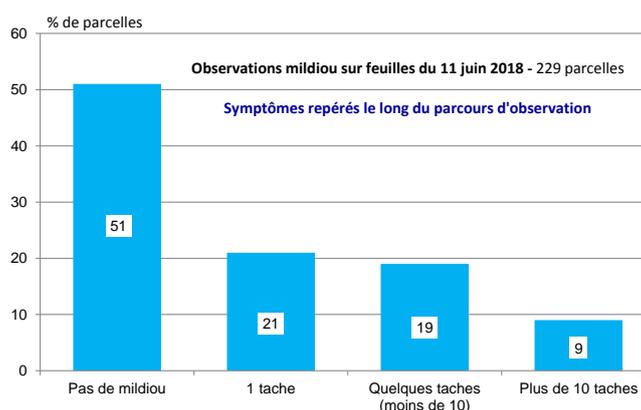
Dans ce contexte chaud et humide, les stades progressent très rapidement. Dans les situations les plus précoces, les baies atteignent la taille d'un pois, tandis que dans les parcelles les plus tardives, la floraison se termine.

Le stade moyen sur le réseau BSV se situe entre baies de 2-3 mm et baies à taille de plomb.

MILDIU

Situation :

Cette semaine, **229 parcelles** ont été observées dans le cadre du réseau BSV.



Depuis le dernier BSV, la situation mildiou a évolué de façon significative sur l'ensemble des vignobles. En effet, suite aux pluies quasi-quotidiennes qui se produisent depuis fin mai, des taches apparaissent depuis le courant de la semaine dernière.

Sur l'ensemble du réseau Bourgogne Franche-Comté, les observations ont permis de repérer des symptômes de mildiou sur feuilles dans 1 parcelle sur 2 en moyenne. Si la présence de mildiou se limite le plus souvent à quelques taches par parcelle, 9 % des cas révèlent des niveaux d'attaque plus importants avec ponctuellement, des situations déjà dégradées (plus d'1 cep sur 2 avec du mildiou et plusieurs taches par cep). Ces cas sont notés dans les secteurs qui ont été les plus arrosés sur la période de fin mai-début juin et correspondent en partie à des protections avec des produits de contact.

Dans certains vignobles, la présence de mildiou est plus importante que sur la moyenne du réseau. Ainsi à ce jour, le vignoble de la Nièvre est globalement le plus concerné (3/4 des parcelles du réseau), suivi par le vignoble du Jura (2/3 des parcelles du réseau).

Les secteurs où l'on note les attaques les plus importantes de mildiou sont pour l'instant Tracy sur Loire (58), Arbois et l'Etoile (39), la Côte Chalonnaise (71) et l'Auxerrois (89).



Sur grappes, la plupart des parcelles reste indemne pour l'instant. Seuls 8% des parcelles du réseau (inclus 3 TNT) expriment des symptômes de rot-gris qui correspondent à des contaminations de fin mai ; dans ces situations, quelques-unes atteignent déjà des fréquences d'attaque importantes (20% de grappes touchées dans 1 parcelle traitée du Jura, 80% dans 1 TNT de la Nièvre).

Etat des contaminations en cours :

Toutes les contaminations qui ont eu lieu sur grappes jusqu'à fin mai et sur feuilles jusqu'au 04 juin se sont extériorisées. Suite aux pluies quasi-quotidiennes qui ont eu lieu depuis début juin, de nombreux cycles de mildiou sont encore en cours.

De nouveaux symptômes sont donc susceptibles d'apparaître tout au long de la semaine et la situation qui vient d'être décrite va certainement encore évoluer.

Pour info à l'heure actuelle suite à une contamination, le temps d'incubation est de l'ordre de 6 jours sur feuilles et de 10-12 jours sur grappes avant l'apparition des 1ers symptômes.

Evaluation du risque :

Surveillez régulièrement l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles et de leur environnement.

Le mildiou est maintenant présent plus régulièrement au vignoble. Les conditions très propices à la sporulation des symptômes rendent le risque de repiquages élevé en cas de défaut de protection. Le champignon est apte à passer en phase épidémique.

Le risque mildiou évolue donc de manière significative vers un niveau moyen à élevé selon les situations. Ceci est d'autant plus vrai que :

- des cycles sont encore en cours,
- la météo reste pour l'instant favorable à la maladie (pluies ou rosées persistantes)
- la vigne est encore à un stade très sensible.

Toutefois, l'amélioration météo qui semble se confirmer à partir de fin de semaine pourrait permettre de calmer le jeu sur le front du mildiou.

OÏDIUM

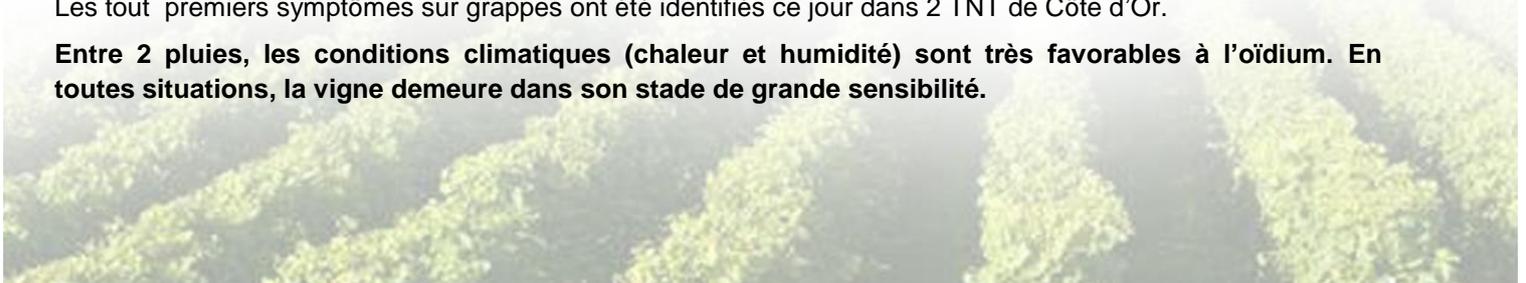
244 observations sur feuilles ont été effectuées sur le réseau BSV.

En parcelles protégées, la situation n'a pratiquement pas évolué depuis la semaine dernière. **En effet, près de 96% des parcelles demeurent indemnes d'oïdium (contre 98 % le 4 juin).**

La présence du champignon n'a été repérée que dans 10 situations dont 2 TNT, la plupart du temps sous forme de taches isolées, à l'exception d'1 parcelle très sensible dans les Hautes Côtes qui présente 15% de feuilles avec 1 tache. Hors réseau, une parcelle sensible déjà signalée la semaine dernière au Vermois dans le Jura présente des symptômes sur feuilles plus fréquents (25%).

Les tout premiers symptômes sur grappes ont été identifiés ce jour dans 2 TNT de Côte d'Or.

Entre 2 pluies, les conditions climatiques (chaleur et humidité) sont très favorables à l'oïdium. En toutes situations, la vigne demeure dans son stade de grande sensibilité.





BLACK-ROT

Les symptômes restent toujours très rares dans l'ensemble du vignoble de Bourgogne Franche-Comté. En Saône et Loire, le TNT du Beaujolais où quelques taches avaient été notées la semaine dernière continue à évoluer avec 12% de feuilles atteintes. Dans le Jura, quelques nouveaux symptômes ont été détectés dans le nord du vignoble. Dans l'Yonne, des symptômes ont été observés dans 2 parcelles dont 1 avec quelques symptômes déjà notés la semaine dernière et qui présente maintenant 15% de feuilles attaquées.

Rappelons qu'à partir de nouaison, les grappes entrent dans leur période de grande sensibilité au black-rot et ce jusque début véraison.

VERS DE GRAPPE

2^{ème} génération : à ce jour, aucun papillon n'a encore été piégé, mais les vols de cochylys pourraient débiter dans le courant de la semaine.

CICADELLES DE LA FLAVESCENCE DOREE

Rappel : Message réglementaire DRAAF pour le 1^{er} traitement :

- Dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral, quelle que soit la stratégie (3-1, 2, ou 2-1), le 1^{er} traitement qui vise les larves, tant en viticulture conventionnelle que biologique, est à réaliser sur la période s'étalant **du 11 au 15 juin 2018**.
- En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le premier est également à réaliser sur la période **du 11 au 15 juin 2018**.
- En pépinières, la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

Pour plus de précisions, se reporter au message réglementaire du 04 juin 2018 joint au BSV, ainsi qu'aux arrêtés préfectoraux consultables sur le site de la DRAAF Bourgogne Franche-Comté et sur le site www.stop-flavescence-bourgogne.fr

COCHENILLES

Les premières larves de cochenille farineuse ou bohémienne - *Heliooccus bohemicus* – ont été repérées depuis la semaine dernière à la face inférieure des feuilles, marquant ainsi le début de l'essaimage pour cette espèce.

L'essaimage des larves de cochenilles du cornouiller et floconneuses ont débuté.

Il conviendra d'effectuer une surveillance dans les parcelles où des adultes ont été repérés en quantité importante au début du printemps (notamment pendant l'ébourgeonnage).

ACARIOSE

Ce ravageur est noté de façon un peu plus fréquente cette année. C'est le cas notamment dans le Jura (secteur d'Arbois) où plusieurs parcelles sont particulièrement touchées. Les attaques sur vignes jeunes comme plus âgées datent de plusieurs semaines. Rappelons que le diagnostic de la présence de phytoptes de l'acariose en face inférieure des feuilles ne peut être fait que sous microscope et que des symptômes proches de l'acariose peuvent avoir d'autres origines.



BOIS NOIR

Des suivis de piégeages du vecteur du Bois Noir - *Hyalesthes obsoletus* - ont été mis en place dans les différents vignobles (hors Nièvre).

A ce jour, aucune prise n'a encore été relevée, aussi bien à proximité des liserons que des orties qui sont les 2 plantes hôtes qui hébergent ce vecteur.

Prochain BSV : mardi 19 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière de : Établissement public du ministère de l'Environnement

